

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Histoire, histoire de l'art et archéologie

- Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Toulouse II – Jean Jaurès – UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation de licence *Histoire, Histoire de l'art et archéologie* bénéficie d'une bonne attractivité (plus de 80 inscrits en première année, après une forte augmentation entre 2011-2012 et 2012-2013 ; pour des statistiques offertes sur trois ans), mais les effectifs sont très fortement réduits au terme de la formation (perte de 70 à plus de 80 % des effectifs selon les années entre la première année de licence (L1) et la troisième année, (L3)). Le taux d'abandon est donc important. Le taux de validation du diplôme en L3 par rapport aux étudiants inscrits en L1 fut de 11 % en 2011-2012, et 26 % en 2012-2013. Cependant, la quasi-totalité des étudiants inscrits en L3 ont validé leur diplôme.

La structure de la formation en tronc commun et cours optionnels n'est pas précisée dans le dossier fourni pour l'évaluation, de même que l'organisation en spécialités ou parcours types.

Avis du comité d'experts

Cette mention est une formation pluridisciplinaire, axée autour de disciplines complémentaires. La cohérence n'est pas toujours claire entre les objectifs professionnels et les unités d'enseignement. La formation ne comporte pas d'enseignement de géographie, alors qu'elle prépare, par le concours MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Elle ne comporte pas non plus de disciplines ouvrant vers les métiers du tourisme alors que ceux-ci figurent parmi les objectifs affichés. La structure de la formation en tronc commun et cours optionnels n'est pas précisée, de même que l'organisation en spécialités ou parcours types.

La formation dispose de nombreux partenariats de natures très diverses, en France (classes préparatoires, musées, archives, institutions archéologiques, inspection académique, association...), mais également à l'étranger (Dickinson college, Pennsylvanie, Etats-Unis). A cela s'ajoute, à l'échelle de l'Université Toulouse II Jean, de très nombreux accords interuniversitaires et 200 accords d'échange Erasmus. Cependant il est dommage qu'il n'y ait que peu d'étudiants qui profitent de tous ces partenariats en L3, du fait de la faiblesse des effectifs.

La place de la recherche est assez faible, ce qui peut parfaitement se concevoir au niveau licence. La professionnalisation est présente via plusieurs canaux : les étudiants sont invités à mener au premier semestre une enquête générale sur tous les champs d'activité professionnelle, et au second semestre ils mènent une recherche plus poussée sur un métier sélectionné. Ce projet doit se traduire par les choix optionnels réalisés par l'étudiant au cours des deux dernières années de la formation. Le tout s'appuie sur l'élaboration du portefeuille de compétences.

Avec 80 inscrits en L1, la mention connaît un taux d'abandon et d'échec très important, malgré la mise en œuvre de quelques mesures comme le parrainage des étudiants de L1 par les L2, la désignation d'enseignants référents (disposant d'un livret-référent) pour l'accompagnement du projet de l'étudiant et la formation à l'utilisation des ressources documentaires.

La mention ne dispose pas de conseil de perfectionnement et le pilotage n'est pas clairement établi dans le dossier, rédigé de façon assez lacunaire. Mais un conseil de perfectionnement est annoncé pour les années à venir.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche occupe une place faible dans l'ensemble, en dehors des outils méthodologiques.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est présente selon des modalités diverses : des éléments pré-professionnalisants au premier semestre (enquête générale sur tous les champs d'activité professionnelle) et au deuxième (recherche plus poussée sur un métier sélectionné par l'étudiant). Une unité d'enseignement (UE) centrée sur le projet de l'étudiant est obligatoire à chacun des six semestres. L'étudiant constitue au fur et à mesure de son cursus, dans le cadre de son projet personnel, son portefeuille de compétences.
Place des projets et stages	Les stages sont « recommandés » au semestre 4, mais non obligatoires
Place de l'international	La formation a de nombreux accords internationaux, comme avec le Dickinson College de Pennsylvanie (mais le dossier donne peu de détails sur le contenu des accords). Peu d'étudiants bénéficient de ces accords.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Différentes procédures sont en place : parrainage des L1 par les L2, enseignants référents, <i>eportfolio</i> de compétences. Les passerelles avec les autres licences proches (<i>Histoire, et histoire de l'art et archéologie</i>) ne sont pas explicitées dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il n'y a pas de précision quant à l'utilisation par cette licence des ressources numériques de l'Université.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait sous des formes classiques pour la discipline, en contrôle continu et contrôle terminal : à l'écrit et à l'oral
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi se met en place par l' <i>eportfolio</i> des compétences, avec suivi par un enseignant référent.
Suivi des diplômés	Les diplômés sont suivis par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), sans dispositif spécifique à cette Licence. Les chiffres sont peu significatifs sur l'insertion professionnelle du fait de l'inscription massive des L3 en master, conformément aux objectifs de la licence
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement n'existe pas encore, mais l'université l'a rendu obligatoire pour l'horizon 2016. Il est donc annoncé

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Parti-pris pédagogiques novateurs : par exemple les quatre modules thématiques obligatoires en L2 pris dans les quatre grandes périodes historiques
- Souplesse des parcours, favorisant les choix personnels des étudiants.

Points faibles :

- Un fort taux d'échec est à déplorer en L1 et L2. Les mesures de remédiations mises en place ne semblent pas suffisantes.
- Les modalités de la formation ne sont pas toujours cohérentes avec les objectifs professionnels annoncés.

Conclusions :

Cette licence d'*Histoire, histoire de l'art et archéologie* a du mal à trouver son identité entre la licence d'*Histoire* et la licence d'*Histoire de l'art et archéologie* que propose l'Université Toulouse II - Jean Jaurès.

Le taux d'échec est très important, notamment en L1, auquel pourrait remédier un dispositif d'accompagnement plus élaboré et la mise en place d'un conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Histoire-Histoire de l'Art et Archéologie

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010908-010731-RT

■ **Observations :**

Cette licence bi-disciplinaire n'a pas été reconduite par l'établissement à compter de la rentrée 2014, suite aux changements intervenus dans le cadre de la mise en conformité des licences générales.